

# 'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information  
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré  
[www.roke-lez-beaupre.fr](http://www.roke-lez-beaupre.fr)

Janvier 2014

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès BOUDET- SCHMIT, Jacqueline COUTIN,  
Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Besançon  
[mairie@roke-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roke-lez-beaupre.fr)

## Edito du Maire



*Rochoises, Rochois,*

*Cet édito sera très court en raison du contexte : les élections municipales.*

*Je tiens à vous souhaiter de très bonnes fêtes de Noël, ainsi qu'une excellente année 2014.*

*Vous êtes tous conviés aux voeux de la Municipalité qui se dérouleront le 11 janvier prochain à 19h salle Lumière.*

*Très sincèrement.*

**Stéphane COURBET**

## Crèche SEEB

**La crèche du Syndicat de l'Est Bisontin  
ouvrira ses portes le 24 février 2014.**

**Elle est située Zone des Marnières à Chalezeule  
vers le Lidl en face des Restos du Coeur.**



**Vos demandes d'inscription sont à envoyer exclusivement  
en mairie de Marchaux (30 Grande Rue 25640 Marchaux)  
à l'attention de la présidente du SEEB.**

## Concert de Noël

Quelque 200 personnes sont venues le 13 décembre à la salle polyvalente de Novillars écouter le traditionnel "Concert de Noël" exécuté par les trois chorales du village et des alentours.

En hommage à Nelson Mandela, "Siyamba", chant zoulou a été interprété par la chorale "Atout Chœur", ainsi qu'une chanson de Georges Moustaki, et un "Noël de Bresse". "Le Chœur des 7 Villages" a entonné plusieurs Noëls traditionnels et "Vive le Vent" repris par l'assemblée. Le duo "Régine (à la guitare) et Sylviane (au chant)" interpréta des chansons populaires ("Armand", "Je reviens chez nous" et "les Petits pains au chocolat") et surtout "Mon Besançon".

"Le Chœur de Pierre" chanta avec brio un "Ave Maria", "Hallelujah", "Minuit, chrétiens" et d'autres chants folkloriques très enlevés et bien costumés.

Enfin, tous les choristes, près de 80 personnes, chantèrent ensemble "Canticorum Jubilo".



La générosité des spectateurs a permis de faire un don substantiel d'une part aux sinistrés des Philippines, et d'autre part à l'association "Le Cabas" qui gère l'Épicerie solidaire sise à Chalezeule.



## Les ados et le père Noël



Lors du marché de Noël des écoles de Roche, les enfants ont eu l'agréable surprise de voir arriver le Père Noël, mais il n'y a pas d'âge pour retomber en enfance et vouloir une photo avec l'homme à la barbe blanche ; les ados se sont rués autour de lui pour immortaliser ce magnifique moment.

La magie de Noël opère encore après treize ans.

## Interdiction de stationner



**Nous vous rappelons la nécessité de respecter l'interdiction de stationner sur l'arrêt de bus devant la Poste.**

**A partir du 1er janvier, les gendarmes verbaliseront les contrevenants.**

# 2014

## Jours de collecte MARDI

déchets ménagers

Recyclables  
semaine  
impaire

Chalèze • Chalezeule  
Roche-lez-Beaupré • Thise zone 2\*

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
M 1	férié	S 1		S 1		M 1		J 1	férié	D 1	
J 2		D 2		D 2		M 2		V 2	18	L 2	
V 3	1	L 3		L 3		J 3		S 3		M 3	
S 4		M 4		M 4		V 4	14	D 4		M 4	
D 5		M 5		M 5		S 5		L 5		J 5	
L 6		J 6		J 6		D 6		M 6		V 6	23
M 7		V 7	6	V 7	10	L 7		M 7		S 7	
M 8		S 8		S 8		M 8		J 8	férié	D 8	
J 9		D 9		D 9		M 9		V 9		L 9	férié
V 10	2	L 10		L 10		J 10		S 10	19	M 10	
S 11		M 11		M 11		V 11	15	D 11		M 11	
D 12		M 12		M 12		S 12		L 12		J 12	
L 13		J 13		J 13		D 13		M 13		V 13	24
M 14		V 14	7	V 14	11	L 14		M 14		S 14	
M 15		S 15		S 15		M 15		J 15	20	D 15	
J 16		D 16		D 16		M 16		V 16		L 16	
V 17	3	L 17		L 17		J 17		S 17		M 17	
S 18		M 18		M 18		V 18	16	D 18		M 18	
D 19		M 19		M 19		S 19		L 19		J 19	
L 20		J 20		J 20		D 20		M 20		V 20	25
M 21		V 21	8	V 21	12	L 21	férié	M 21		S 21	
M 22		S 22		S 22		M 22		J 22		D 22	
J 23		D 23		D 23		M 23		V 23	21	L 23	
V 24	4	L 24		L 24		J 24		S 24		M 24	
S 25		M 25		M 25		V 25	17	D 25		M 25	
D 26		M 26		M 26		S 26		L 26		J 26	
L 27		J 27		J 27		D 27		M 27		V 27	26
M 28		V 28	9	V 28	13	L 28		M 28		S 28	
M 29				S 29		M 29		J 29	férié	D 29	
J 30				D 30		M 30		V 30	22	L 30	
V 31	5			L 31				S 31			

**Horaires :** début des collectes à 4h30.

**Déchets résiduels :** collecte hebdomadaire.

**Déchets recyclables :** collecte toutes les deux semaines (semaine impaire).

\* Thise zone 2 : ZI Thise + rue des Bruyères + rues situées côté droit de la rue de Besançon dans le sens Besançon-Belfort + n° impaires de la rue de Besançon + n° paires rue Paret

## Travaux aux Rosiers



De la terre végétale a récemment été ajoutée au hameau des Rosiers.

La trop forte présence de cailloux empêchait la bonne pousse de la pelouse.

Le problème devrait ainsi être arrangé !



## Le hêtre de Roche

Comme le prévoyait l'article passé dans le ROCHE INFOS de novembre, le gros hêtre situé à l'entrée de la route forestière de la Cototte (côté Thise) a été abattu par des bûcherons professionnels. Il avait 120 ans.

Le cubage de la grume une fois à terre a pu être effectué par l'agent ONF. D'un diamètre médian de 90 cm et d'une longueur de 7 mètres, elle représente environ 4.45 m<sup>3</sup>

de bois. Elle sera proposée à un marchand de bois pour achat éventuel.

Le houppier (branchage) représente environ 15 stères de bois. Il sera réservé aux habitants en une vente par soumission cachetée qui sera effectuée après le partage des lots d'affouage.



## Municipales 2014

# ATTENTION!

**La nouvelle loi pour les élections municipales a remplacé le scrutin majoritaire par le scrutin proportionnel.**

**Désormais, il ne faut glisser qu'une seule liste dans l'enveloppe,**

**SANS RAYER DE NOMS, SANS AJOUTER DE NOMS**

**SINON VOTRE BULLETTIN SERA NUL !!!**

**(pour les modalités nouvelles, voir "Roche Infos" de Septembre 2013)**





## Une disparition ...



Ce bâtiment où les Arts Martiaux avaient posé leurs tatamis il y a 21 ans, vient d'être démolie cet automne. Il était là depuis plus de 40 ans.

Pendant 20 ans, il abrita les deux premières années de Maternelle sous la direction de Michèle Jançon, puis de Christine Ferri. Mais avant de trouver asile en cet endroit, l'école maternelle avait beaucoup erré... sur les plans.

Dès 1955, après la construction de l'école dite "des filles", on se soucia de bâtir une nouvelle école pour les enfants de Maternelle, alors hébergés dans une salle dépendant de la Maison des Jeunes. Pour cela, la Commune acheta à la société Monnot un terrain le long de la route nationale, entre les maisons Graizely et la poste (c'est actuellement le parking devant le magasin Casino). Puis le choix se porta sur le jardin du presbytère, terrain communal. Sous prétexte qu'il eut été trop petit, on envisagea de placer cette nouvelle école le long du "chemin des Troijots", en annexant une partie du jardin des instituteurs (là où finalement a été construite l'école Dolto...pour la Maternelle). Hésitation, attermoiement. Construire, construire... Encore fallait-il que les ressources financières de la commune le permettent (il n'y a rien de nouveau sous le soleil).

Une occasion se présente en 1970: la ville de Besançon souhaitait se débarrasser d'un préfabriqué ; Roche le rachète pour un franc symbolique et le dresse... dans le jardin du presbytère auparavant dédaigné ! De sorte que cette école se trouve à équidistance de monsieur le curé et monsieur Décuré !



Des centaines d'enfants ont donc débuté leur vie sociale entre ces murs, y ont pleuré de la séparation de leurs parents, ont découvert les joies de la camaraderie, ont fêté Noël avec enthousiasme et ravissement, comme en témoigne cette photo prise en décembre 1981. Toute une époque.

## Etat Civil

### Naissance :

- Maxens FAVIER le 4 décembre 2013



### Décès :

- Paul BRULPORT le 8 décembre 2013
- Luc GROSPERRIN le 11 décembre 2013



## Culte

Samedi 4 janvier : à 18h, messe à Thise

Dimanche 5 janvier : à 10h30, liturgie de la Parole à Chalèze

Samedi 11 janvier : à 18h, messe à Thise

Dimanche 12 janvier : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

Dimanche 19 janvier : à 10h30, messe à Thise

Dimanche 26 janvier : à 10h30, messe à Thise

## Recensement de la population

D'après l'INSEE la population totale en vigueur à compter du 1er janvier 2014 est de **2058 habitants**.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

La population totale est la somme de ces deux populations.



# Bibliothèque

L  
a  
v  
i  
e  
A  
s  
s  
o  
c  
i  
a  
t  
i  
v  
e

La présidente et l'équipe des bénévoles vous souhaitent une **Excellente Année 2014** et vous convient à l'**Assemblée Générale, le Mercredi 29 janvier 2014 à 18h30**. Nous comptons sur la présence des lecteurs, toutes les idées et suggestions seront les bienvenues.

Durant tout le mois de janvier 2014, (lundi et mercredi de 16h30 à 18h30, samedi de 11h à 12h) une **trentaine de livres anciens allant du 15<sup>ème</sup> siècle au 19<sup>ème</sup> siècle** seront exposés : dictionnaires de l'agriculture, des synonymes, de botanique, livres de droit, sur la Franche-Comté ou livres religieux, en français ou en latin. Le tout pour le plaisir des yeux : gravure, enluminure, reliure ou même écriture.



**Atelier Écriture Adultes** : Jeudi 9 janvier de 17h à 19h.

**Accueil des pensionnaires du SDH de Novillars** : Jeudis 9 et 23 janvier 2014 de 11h à 11h45.

**Atelier Écriture Enfants** : Mardis 14 et 28 janvier 2014 : de 16h45 à 18h.

**Club-Lecture** : Vendredi 17 janvier 2014 de 18h à **19h30** : **Raymond Radiguet**, sa vie, son œuvre.

**Apéritif thématique** : Vendredi 24 janvier 2014 à 18h30, **Jacqueline et Philippe Coutin**, présenteront, à l'aide d'un diaporama "La Libye, de Rome à Kadhafi : 2000 ans d'histoire"



Retrouvez tous les résumés de nos animations ainsi que les galeries de photos sur notre blog **[bibliothequeroche.overblog.com](http://bibliothequeroche.overblog.com)** et sur chaque article, cliquez sur "Lire la suite".

## Des nouvelles du Loisirs Club Rochois

Le 12 novembre dernier, à l'occasion des 12èmes Florales Internationales de Bourg en Bresse, 51 membres du LCR se sont évadés pendant quelques heures dans un monde exotique et tropical.

Cette exposition ornementale dont la renommée n'est plus à faire, a offert un festival de créations florales et végétales.

En mariant une multitude d'orchidées de toutes formes et de toutes couleurs, des anthuriums, des billbergias et encore bien d'autres fleurs et plantes des Tropiques, quelque 200 jardiniers ont rivalisé de savoir-faire et d'imagination pour réaliser des compositions toutes plus belles les unes que les autres.

Un véritable régal pour les yeux, apprécié à sa juste valeur par les Rochois qui ont effectué le déplacement à Bourg en Bresse.



Les adhérents du LCR seraient-ils des petits gourmands ? Tout le laisse supposer ...

Le 27 octobre dernier, dans une ambiance très conviviale, ils étaient 83 à se retrouver salle Lumière à l'occasion de la traditionnelle

"choucroute dansante".

Un mois plus tard, de nouveau 85 personnes se sont rendues au restaurant Val à Montfort pour déguster une succulente croûte forestière ainsi qu'une excellente tête de veau.

Le moins que l'on puisse dire c'est que les membres du LCR apprécient les bonnes choses ...

## Ping Pong : graine de champions

Passée la trêve des confiseurs, les jeunes pongistes s'apprêtent à reprendre leur ascension parmi l'élite de la discipline. Les plus motivés ont commencé la nouvelle année sur les chapeaux de roues en participant les 2 et 3 janvier à un stage organisé à Vesoul sous l'égide de la Fédération régionale de tennis de table. Un rendez-vous qui vient conforter, grâce à l'intervention de formateurs aguerris, le travail inlassable et compétent des entraîneurs locaux, Christian Antoine et Arnaud Bougeot.

Les choses sérieuses vont reprendre les 11 et 12 janvier avec le troisième tour du critérium individuel.

Le dernier rendez-vous de l'épreuve (les 7 et 8 décembre) permet en effet d'envisager des perspectives de progression bien réelles pour plusieurs de nos jeunes espoirs.

C'est ainsi qu'en départementale 2, une fraîche recrue du club, Paul Guenot-Innesti, manque de peu l'accession au niveau supérieur (la D1) en s'inclinant en finale face à un adversaire plus réaliste (ou plus chanceux). De la même manière, Thibaut Husy, lui aussi en moins de 15 ans, a manqué d'un cheveu la montée en régionale. Tous les espoirs leur sont donc permis.

A l'échelon supérieur, Noah Bougeot, confronté à un tableau difficile, n'est pas parvenu à se maintenir en régionale chez les moins de 11 ans, ce qui lui vaut un retour - sans doute éphémère - à l'échelon départemental. Dans la même catégorie que Noah, Emile Cano, réussit pour sa part, en décrochant une très honorable 8ème place, à préserver son statut de compétiteur régional.

Toujours en régionale, Lorenz Vairetty, étoile montante du club de Roche, a frôlé l'exploit, manquant pour la deuxième fois consécutive de deux petits points seulement, en finale d'un match en cinq sets très disputés, l'accession à l'échelon national chez les moins de 13 ans tandis que son frère Charlie (en moins de 15 ans) parvenait de haute lutte à assurer son maintien en décrochant la 9ème place d'un tableau très difficile.

Une descente qu' Alexandre Mangin n'a pu éviter dans la catégorie des seniors alors que son *dohu hji r* Antoine Gros parvenait à y échapper.

Enfin, au plus haut niveau, le jeune prodige rochois, Arthur Roland, réalisant des performances remarquables a malheureusement dû s'incliner en quart de finale de l'épreuve, terminant ainsi 8ème de la compétition. On le retrouvera bien sûr pour une revanche qui promet les 11 et 12 janvier.

En attendant, un grand bravo à tous.

## Comité de Jumelage

Durant l'année 2013 nous avons eu le plaisir d'accueillir nos amis de SANTA BRIGIDA. Les Italiens ont été impressionnés par le nombre d'enfants, leur bonne humeur et leurs chants. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé activement à cette rencontre.



Nous avons terminé l'année par une visite au Marché de Noël de Montbéliard.

Parmi nos projets 2014, et en prévision des élections européennes de mai 2014, des réunions d'information seront organisées dans notre commune par la Maison de l'Europe de Besançon.

Repas annuel d'amitié le 25 janvier 2014 salle Lumière (voir document joint).

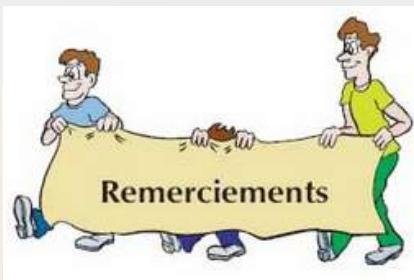
Le Comité de Jumelage vous présente ses meilleurs voeux européens 2014.

## Comité des Fêtes

**LE COMITE DES FETES VOUS SOUHAITE  
UNE TRES BONNE SANTE ET UNE BONNE ANNEE 2014 !**







## Remerciements

Après la liste parue dans le bulletin "Roche Infos" de juillet 2012 de ceux qui m'ont aidé à conserver la mémoire du passé de notre village, je tiens à remercier maintenant tous les autres qui depuis cette date m'ont confié leurs

souvenirs, leurs anecdotes, leurs photos et leurs documents. Par ordre alphabétique, ce sont :

Michel Anguenot, Marcel Barbéi, Marie-Thérèse Borodkine, Jeannine Branget, Marie-Claire et Jacques Bugna, Albert Cachot, Anaïs Comte, Jacqueline Donier, Suzanne Faivre, Pascal Furlan, Josette Gachod, Robert Gachod, Guy Gaudillère, Gabriel Girardet, Marie-Thérèse Gurnot, Violette Léger, Dominique Lhomme, Jacqueline Ménétrier, Liliane Mesnier, Alain Morel, Jean-Pierre Moyse, Jean-Claude Peysson, Jean Pouillet, Madeleine Rousseau, Odette Sauget, Philippe Schmitt, Madeleine Thomas, Daniel Valot, Madeleine et René Zorin.

Grâce à eux, et aux précédents, un peu de l'histoire de Roche sera conservé.

Merci !



## Histoire de Roche : Le Bois de la Vaivre

### La Vaivre de Roche

C'est ainsi que l'on nomme le communal échu à Roche lors du partage de 1625. On l'a vu, cette portion de bois a été très vite dégradée en "rapouilles" et broussailles d'une part, et en terres labourables d'autre part. Il se situe entre le bois de la Vaivre et la route nationale.

En 1807, ce terrain est cadastré dans la section B dite "de Beaupré", sous le numéro 270: il s'agit d'une pâture de 7 ha 68 ares 92 ca qui devient terre labourable lorsqu'elle est amodiée le 28 janvier 1810 pour six ans à Claude-Joseph Rousiot, fils de Jacques, pour la somme de 165 francs annuels. A cette époque, les superficies des terres labourables sont évaluées en "journal", surface labourée par un homme en une journée, soit environ 34 ares.

Le registre des délibérations de la commune de Roche fait état d'une nouvelle amodiation de la parcelle dite "Plain de la Vaivre" (qui, entre-temps a perdu 62 m<sup>2</sup> !) le 6 juin 1844 pour un bail de 9 ans et la somme de 466 francs annuels avec l'interdiction d'écobuage et de brûlage de mottes.

## Histoire de Roche : suite

Le terme de "Vaivre" est pleinement justifié puisque lors de la décision de novembre 1859 d'amodier à nouveau le terrain qui a encore perdu plus d'un hectare par suite de la construction de la voie ferrée qui coupe le communal en deux pièces de terre, il est prévu que l'amodiataire sera tenu d'établir un fossé d'écoulement d'une largeur au niveau du sol de 1m, de 35cm au fond sur une profondeur de 50 cm ; en outre, il lui sera loisible d'établir des rigoles transversales pour conduire l'eau au fossé latéral : cela pour la partie basse, près de la route. Il aura également le droit d'établir une culture sur le terrain au nord du chemin de fer. Enfin, "il jouira du terrain en bon père de famille, le soignera comme le sien propre et il en fera toute amélioration en engrais suivant qu'il jugera utile à la production". Toutes ces conditions étant posées, le "Plain de la Vaivre" est amodié aux enchères le 17 mai 1860 à l'extinction du troisième feu à Jean-Pierre Péquignot pour 12 ans et la redevance de 143 francs par an.

Pour l'amodiation de 1872, il est décidé de diviser le communal de la Vaivre en cinq lots : le premier correspond à la bande de terre située entre le bois de la Vaivre et la voie ferrée ; la partie sud, entre la voie ferrée et la route nationale sera fragmentée en quatre lots. L'adjudication en bloc s'avérant plus rentable pour la commune que l'adjudication au détail, c'est Jean-Pierre Péquignot qui devient amodiataire pour 355 francs annuels et pour 12 ans.

L'ensemble du communal sera à nouveau amodié en 1894 à la Distillerie Bugnot-Colladon, déjà propriétaire de la ferme de la Vaivre, pour en faire un champ d'expérimentation d'engrais et de ce fait ont été introduites les clauses suivantes au bail :

- la Société remettra en pré au moins les deux tiers de la surface au sud-est de la voie ferrée
- elle se réserve le droit de mettre en terre labourable la parcelle située entre la voie ferrée et le bois de la Vaivre
- elle s'engage à mettre au moins cent voitures d'engrais ou l'équivalent en engrais chimiques dans la première année d'entrée en jouissance
- de cultiver les champs et les prés suivant les conditions actuelles du progrès agricole pour que cette culture serve d'exemple aux cultivateurs.

En 1911, le Plain de la Vaivre est amodié à Marius Chopard ; son décès à la guerre entraînera une mutation au profit de Henri Gurnot en 1918 et en 1927, il est amodié pour 9 ans à Lucien Dreyfus, de Besançon et c'est Louis Belz, boucher à Besançon, qui est caution. En 1936, tout le terrain soit 5ha 81a 22ca est amodié à nouveau au même Dreyfus, avec Léon Rognon comme caution.

Le 25 octobre 1945, concernant le bail Dreyfus, il est décidé qu'une partie du terrain communal serait réservée comme parcelle de rapport et le reste servirait aux habitants de la commune.

## Histoire de Roche : suite et fin

Le 2 novembre 1946, le "Plain de la Vaivre" est amodié à Roger Rognon pour 3ha en pré et 80 ares en labour. Ce bail sera reconduit jusqu'à l'achat de ce terrain par Roger Rognon.

Le Conseil municipal décide en 1955 que la partie du terrain communal située entre la voie ferrée et la Nationale 83 ne serait plus louée mais réservée à la construction d'immeubles d'habitation. L'autre partie sera rachetée plus tard par Roger Rognon.

En 1962, la Société Monnot frères propose à la commune de lui échanger cette parcelle B 270 p du Plain de la Vaivre, contre des terrains d'une superficie équivalente au lieu-dit "Casamène", terrains dont cette Société n'est pas encore propriétaire mais a la promesse de vente. Ces terrains se trouvant dans la zone des puits de captage, la commune est favorable à cet échange et le terrain lui semble intéressant pour en faire un terrain de sport (un terrain de football sera effectivement réalisé quelque 18 ans plus tard).

En 1963, la Société des Engrais Monnot qui jusque là exploitait son usine d'engrais en face de la gare marchandises commence donc à délocaliser ses ateliers en construisant dans la nouvelle zone industrielle, son usine de production de scories potassiques. Par un juste retour des choses, elle s'implante en un lieu où eurent lieu les premières expérimentations ...d'engrais, 70 ans auparavant, par le grand-père de Charles Monnot junior, un certain Charles Monnot !



*Sur cette photo, on distingue de gauche à droite : le bois de la Vaivre appartenant à Chalèze ; une terre labourable (en clair), propriété de la ferme de la Vaivre et ancien communal de Roche ; la voie ferrée ; les installations de Compo-France occupant l'autre partie du communal ; la RD 683*

En définitive, le bois de la Vaivre appartient à Chalèze par suite du partage des communaux de la paroisse de Chalèze, Roche et Novillars ; Roche a eu la partie méridionale de ce bois qu'elle a rapidement dégradée en prés et terres labourables ; sa part a été sensiblement réduite du fait de l'emprise de la voie ferrée. En aucun cas, la possession par Chalèze de cette partie du territoire communal de Roche n'est due à une cession gratuite de Roche pour les services culturels rendus par Chalèze.

*Philippe COUTIN*

## Roche Insolite



On peut admirer ces sculptures en acier oxydé devant les bureaux de la société Ardéa au 48, rue Nationale. Elles sont l'oeuvre de Philippe Blondeau, l'un des deux directeurs de cette entreprise industrielle, attiré par l'abstraction, aussi bien en peinture qu'en sculpture métallique, deux arts auxquels il s'adonne avec passion.

C'est en 2011 qu'il lance Ferrare, une gamme de sculptures d'extérieur (il en existe aussi pour décorer l'intérieur des maisons) où les intempéries vont leur donner une patine particulière. L'accroche de Ferrare, c'est "l'Ame de votre jardin", faisant référence à la poésie de ces créations originales, souvent inspirées de la nature et de l'imagination.

Philippe Blondeau, un esthète, dessine une oeuvre et la réalisation des pièces est faite par un ferronnier franc-comtois, Pascal Chevaux, en série limitée de 30 unités signées. Chacune pèse en moyenne 70 kg et mesure entre 0,50 et 1,60 m. Chaque série a un nom propre : Fundy, Shankar, Nolay, Zuni, Olen etc. Le souhait du créateur est d'engendrer une rencontre entre la sculpture et celui qui la contemple, la première étant un tableau dans le jardin et une fenêtre ouverte sur la nature.



En trois ans, environ trente séries ont été créées et des expositions ont eu lieu au printemps dernier à St Germain-en-Laye, au château de Gilly et ces sculptures, on en rencontre à présent aux quatre coins de la France.

Deux autres réalisations :

